



Le 3 mai 2017

La FNAIM est plus que jamais l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics pour les questions de logement

Au moment où la France s'apprête à élire un Président de la République, il est primordial que ce dernier sache qui sera son interlocuteur le plus pertinent pour parler d'une question essentielle pour les Français : le logement. En la matière, les chiffres montrent à l'évidence qu'il s'agit bien de la FNAIM.

Le seul vrai critère : le nombre de salariés et la diversité des compétences sur le terrain

La FNAIM fédère 6 628 entreprises sur tout le territoire. Mais surtout, elle est réellement et de loin le premier employeur du secteur, avec un effectif considérable de 36 729 salariés (soit 48,25% du nombre total de salariés du secteur). Elle est donc aussi la plus pertinente pour négocier les problématiques spécifiques aux professionnels de l'immobilier soumis à la loi Hoguet.

Ces chiffres ont été communiqués à l'occasion de la mise en application de la loi du 5 mars 2014 portant réforme de la représentativité patronale et ils confirment la place prépondérante occupée par la FNAIM en particulier pour les entreprises qui ont au moins un salarié et qui sont donc effectivement des employeurs...

Un chiffre illustre véritablement cette démonstration : 48,25% des salariés de l'immobilier travaillent dans une entreprise adhérente à la FNAIM.

C'est cela qui importe. D'autant que cette donnée traduit une réalité riche sur le terrain. Si les entreprises adhérentes à la FNAIM comptent plusieurs collaborateurs, c'est aussi parce qu'elles représentent l'ensemble des métiers de l'immobilier : transaction bien sûr, mais aussi administration de biens, syndics, diagnostiqueurs, spécialistes de la location de vacances, etc.

Ces compétences diversifiées ne peuvent pas être revendiquées de la même manière par une personne qui, au quotidien, seule, s'occupe de tout.

La diversité des métiers représentés à la FNAIM associée à un nombre très important de salariés est le gage d'une vraie légitimité et renforce son statut d'interlocuteur principal et naturel des pouvoirs publics.

Elle saura remplir toute sa place et assumer ses responsabilités à la veille de rendez-vous électoraux majeurs pour l'avenir de notre pays.

	FNAIM	Représentativité en %	SNPI	Représentativité en %	UNIS	Représentativité en %
Nombre de salariés	36 729	48,25	10 032	13,18	18 078	23,75
Entreprises avec au moins un salarié	4 344	65,54	2 920	34,84	1 045	71,54
Entreprises unipersonnelles (zéro salarié)	2 284	34,40	5 459	65,15	416	28,46
Total des entreprises	6 628	33,84	8 379	42,78	1 461	7,46

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Ethique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières (CNTGI).

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Contact Presse

Galivel& Associés – Carol Galivel / Julie Roland – 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock - 92110 Clichy - galivel@galivel.com - www.galivel.com